

## Aux parents des élèves de 6ème

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire des élèves de 6<sup>ème</sup> aura lieu le :

### Mardi 1er SEPTEMBRE 2026

- **9h00** : Accueil des familles autour d'un café et des élèves sur la cour de récréation (pas de parking voiture à l'intérieur de l'établissement)
- **9h20** : Mot d'accueil du Chef d'établissement
- **9h30** : Après l'appel, chaque classe sera prise en charge toute la journée par le professeur principal.
- **12h** : repas offert à tous les élèves. (pas de sortie à 12h00 ce jour-là pour les externes).
- **13h30-16h30** : Après-midi : jeux d'intégration.

Les élèves sont invités à se munir, ce jour-là : du cartable (pour ramener les livres), d'une trousse, d'un trieur.

Pour les élèves des écoles publiques, pensez à nous transmettre le livret scolaire du primaire, s'il est en votre possession.

A partir de 16h30, les élèves de 6<sup>ème</sup> pourront quitter l'établissement. Un accueil sera assuré pour les jeunes qui le souhaitent jusqu'à 18h00 (**venir avec un mot écrit le matin, à donner au professeur principal pour nous en informer**)

### Mercredi 2 SEPTEMBRE 2026 :

- **9h-12h** : suite accueil 6ème par le professeur principal.
- **Fin des cours à 12h00 (départ de tous les élèves)**

### REUNION DE RENTREE POUR LES PARENTS : (possibilité du parking sur la cour).

- Jeudi 10 septembre 2026, 18h00, réunion générale des parents à la chapelle St Joseph et rencontre dans la classe de votre enfant avec le professeur principal.

### MEDICAMENTS

Tous les médicaments pris sur ordonnance (PAI + traitements ponctuels) doivent être déposés à l'infirmerie à partir du 1<sup>er</sup> septembre et pour les internes signalés au responsable d'internat.

### POUR LES ÉLÈVES INTERNES

- Afin de faciliter la mise en place des élèves internes, nous proposons une journée d'installation pré-rentree le vendredi 28 août de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30, pour les familles qui peuvent venir.
- Un accueil sera également possible le mardi 01 septembre dès 8H. La première nuit est prévue le 01/09/2026
- **Merci de nous confirmer par mail vos choix à : [internat@saintjosephrodez.org](mailto:internat@saintjosephrodez.org).**
- Prévoir un chèque de caution de 150 € pour l'entrée en chambre.
- L'autorisation de sortie du mercredi après-midi sera donnée le jour de la rentrée.

### CONSTITUTION DES AFFAIRES NECESSAIRES POUR L'INTERNAT (TROUSSEAU)

- Alèse, draps, couverture (ou couette) pour lit en 90, traversin ou oreiller (pas de sac de couchage)
- Vêtements et linge personnel pour la semaine, claquettes ou pantoufles conseillées.
- Trousse de toilette et serviettes, shampoing, gel douche, brosse à dent dentifrice, déodorant ...
- Possibilité de prendre en chambre un radio réveil et une petite lampe de chevet.

### ARRIVEES / DEPARTS / SORTIES :

- Durant l'année, l'arrivée des élèves le lundi matin se fait entre 8h et 9h (début des cours à 9h15)
- Le départ des élèves internes en fin de semaine a lieu à 15h20 ou 16h30 le vendredi après les cours.
- Les valises et sacs seront stockés à la bagagerie de l'établissement pour les arrivées et les départs (Bâtiment vie scolaire)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Chef d'établissement,  
Jérôme PICARD

